Mort de M. Joseph Laho

Nous apprenons le décès de M. Joseph Laho, habitant 113, rue Boucher-de-Perthes, ancien directeur de la teinturerie Gaydet, rue du Grand-Chemin. Membre de l'Association des médaillés du travail, il était titulaire de la médaille de vermeil pour plus de cinquante années de présence dans la même usine.

LE BRONCHOSOL ne contenant que des produits bienfaisants, a donné de merveilleux résultats aux nombreuses personnes qui l'ont employé. A la dose de trois cuillerées à soupe par jour le BRONCHOSOL guérit les rhumes les plus rebelles. Pharmacie A. SCARCEZ, HerseauxGare, et DHELLEMMES, Grande-Rue, Roubaix. 27508

Les funérailles du doyen des archers

Samedi, à 14 h. 30, en l'église Saint-Sépulcre, eut eu lieu les funérailles de M. Gustave Happe, ancien combattant de 1870-71, décoré de la médaille du Travail de la Maison Vandecrux et fils, doyen de la Fédération des Archers.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, par le clergé de la paroisse.

Derrière le corbillard étaient portées une magnifique couronne offerte par le personnel de la Maison Vandecrux et fils, où le brave ouvrier était occupé depuis 1885, ainsi qu'une plaque en marbre offerte par les Archers de chez Bon Pierre. Le drapeau, cravaté de deuil, de cette société, était entouré d'une délégation.

Le deuil était conduit par les membres de la famille et dans l'assistance, qui était très nombreuse, on remarquait MM. Vandecrux, ainsi qu'une importante délégation du personnel de cette maison.

Le salut a été chanté par M. l'abbé Dereumeux, curé de la paroisse.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le convoi s'est reformé pour se rendre au cimetière, où a eu lieu l'inhumation.

NOS PHOTOGRAVURES. — La photogravure de M. Gustave Happe, le doyen des Archers de Roubaix, que nous avons publiée hier, est la reproduction d'une photo qui sort des ateliers de M. Lechantre, rue des Fabricants.

L'activité des sections de « La Famille » et des Syndicats libres au Pile

On nous communique l'aperçu de la vitalité sociale de ces deux sections :

La loi des Assurances sociales, appliquée depuis le 1er juillet 1930, entrait en vigueur, quant aux prestations diverses, le 1er octobre suivant. C'est à partir de cette date que la permanence du numéro 11 de la rue Bourdaloue fut tenue tous les jours ouvrables de 19 à 20 h., et les dimanches de 11 à 12 h.

Les militants du Pile, jeunes et vieux, en furent largement récompensés. Si pendant près de deux ans, ils se sont dépensés sans compter en propagande et démarches auprès de nos sympathiques familles ouvrières, la moisson est abondante et permet aux deux sections de rendre actuellement de très nombreux services.

Depuis le 1er octobre, les secrétaires ont reçu la visite de 597 personnes.

Ces visites avaient trait, d'une part: A des demandes de renseignements sur la loi des A. S., adhésions, délivrance de feuilles maladie, réclamations d'inscription à la Préfecture, paiements des prestations maladie.

Il a été payé pendant ces trois mois au titre des Assurances sociales, la somme de 6.936 fr. 75.

Ne sont pas comprises dans cette somme, les prestations que des personnes ont touchées, pour raisons de commodité ou autres, à la Caisse centrale de la rue du Château. D'autre part: A des adhésions syndicales, visitées chez les commerçants, commandes de charbon et pâtisseries, primes à la naissance, accidents du travail, etc.

Si les parasites vous gênent
Vous pouvez souffrir votre antenne...
...Mais pour un bon électricien,
Voyez DECOULANGE et JULLIEN.
27479d

L'assemblée générale de la section théâtrale de l'Amicale des Arts

La Section théâtrale de l'Amicale des Arts de Roubaix a tenu, le 30 décembre dernier, son assemblée générale ordinaire.

M. Jean De Rycke, président de l'Amicale des Arts, présidait cette réunion en présence de M. F. Pingel, président d'honneur de la section et entouré des membres du Comité.

En ouvrant la séance, M. De Rycke tint à féliciter chaleureusement les membres de la section du beau succès obtenu le 27 décembre, à l'Hippodrome de Roubaix dans l'interprétation de la « Fille du Tambour-Major ».

Après lui, MM. Bauduin, directeur de la section, ; Laurence, chef d'orchestre, et Lemarchand, régisseur général, dirent leur joie du succès remporté, remercièrent les présidents de leurs précieux encouragements et invitèrent leurs amis à persévérer dans leur effort pour arriver à des résultats toujours meilleurs.

L'ordre du jour appelait la réélection des membres du Comité de la section. Après le vote le nouveau bureau a été formé ainsi qu'il suit :

Président d'honneur : M. F. Pingel ; président actif : M. Jean De Rycke ; directeur général : M. F. Bauduin ; directeur artistique : M. J. Bagein ; sous-directeur, chargé du ballet : M. Ch. Declercq ; secrétaire général : M. J. Massat ; trésorier général : M. A. Destailleurs ; secrétaire-trésorier adjoint : Mme A. Destailleurs ; bibliothécaire : M. F. Lecomte ; bibliothécaire adjoint : M. E. Desmet ; costumier accessoiriste : M. C. Lote costumier accessoiriste adjoint : M. D. Ancot ; perruquier : M. H. Monnier.

Comité artistique : chef d'orchestre : M. E. Laurence ; régisseur général : M. J. Lemarchand ; pianiste accompagnatrice : Mme J. Bagein ; régisseur adjoint : M. Marc Moray.

ENTREPRISE GENERALE DUGARDIN ET FILS, 67, boulevard de Belfort, à Roubaix. — Maçonnerie, ciment armé, plâtrage, cimentage, décoration d'intérieur. (Tél. 20.75). 26366

Toujours des escrocs

Un commerçant papetier, M. J. Vanmansart, demeurant rue du Général-Sarrail, n° 9, a déposé une plainte hier contre un individu qui lui a soustrait des marchandises d'une valeur de quatre cent cinquante francs.

L'escroc, dont l'habilité décèle qu'il n'en est pas à son coup d'essai, a opéré de la façon suivante : mercredi, vers 13 h. 30, il se présentait chez M. Vanmansart et lui demandait un porte-plume-réservoir et un stylomine, deux objets en doublé-or. Il offrait pour payer cet achat d'une assez grande valeur, un bon d'une certaine dame Nurta, que le commerçant ne connaissait pas. Ne croyant aucunement à la mauvaise foi de son client, M. Vanmansart accepta le bon et l'autre partit emportant son achat.

Espérons que la sûreté, qui a été avisée de cette escroquerie, ne tardera pas à en arrêter l'auteur.

POUR CAUSE D'INVENTAIRE, MM. Parenthou et Llerman informent leur clientèle que leur magasin, 14, Grand'Place, sera fermé le lundi 5 janvier. 27435

Un commencement d'incendie

Dans la soirée de vendredi, vers 10 h., Mme Marie Tillemont, 23 ans, demeurant rue des Longues-Haies, cour Vromant, 10, allumant une lampe à pétrole, communiqua le feu à une bouteille de pétrole placée sur la table.

Les pompiers qui avaient été mandés n'ont pas dû intervenir, les voisins ayant éteint ce commencement d'incendie. Il y a une centaine de francs de dégâts.

MODES. — Mme Bottier-Castelain vous informe qu'elle vient d'ouvrir un magasin de modes, 134, rue de Lille, à Roubaix. Elle ose espérer que vous lui ferez l'honneur de votre visite.

ARRESTATION D'UN FRAUDEUR. — Marcel Detoit, âgé de 32 ans, habitant rue des Longues-Haies, était depuis quelque temps sous le coup d'un mandat d'arrêt du Parquet de Lille, pour fraude. Il a été arrêté vendredi soir, vers 20 h., par la douane, à Wattrelos, près du Crétinier. Il a été conduit hier matin, à Lille.

ETRENNES AUX HALLES CENTRALES. — Boucherie Crommelinck, entrée grand'porte. Pot au feu, 4,50; aloyau, 9,95; entre-côte, 7,95. 17456

AUX MEMBRES DE LA SECTION DES JUNIORS ET MINIMES DU RACING-CLUB. — Les membres de la Section des Juniors et Minimes du Racing-Club de Roubaix qui seraient libres demain lundi, 5 courant, sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade regretté, Pierre André, qui auront lieu à 9 h., en l'église Notre-Dame. Assemblée à la maison mortuaire, rue St-Vincent-de-Paul, 19, à 8 h. 45.

Frères LANDRIEUX, Maçonnerie, béton armé, etc. 84, rue de Maubeuge (Tél. 20.06), Rx. 21083

PUPILLES DE LA NATION. — M. le Percepteur du Canton de Roubaix-Nord procédera au paiement des subventions d'entretien du quatrième trimestre, demain lundi de 9 à 15 h.

CERCLE STENO-DACTYLOGRAPHIQUE ROUBAISIEN. — Le Comité informe les personnes intéressées que les cours d'entraînement reprendront jeudi prochain, 8 janvier, à 19 h. et continueront ensuite le jeudi de chaque semaine, à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège, à Roubaix. La prochaine réunion générale se tiendra également dans cet établissement, le dimanche 18 janvier, à 10 h.

UNION DES MAITRES ARTISANS. — Aujourd'hui dimanche, de 10 h. à midi, permanence au « Café Pandore ».

CAISSE OUVRIERE SAINTE-ELISABETH, (57, rue de Recret). — Par suite d'inventaire, la caisse sera fermée aujourd'hui. Permanence dimanche prochain, de 11 h. 30 à 12 h. 30.

CROIX

Une distinction bien méritée

Nous apprenons que M. Albert Gourjoo, habitant 100 rue Francisco-Ferret à Croix, vient d'obtenir du ministre de la guerre la médaille militaire à titre de réserve.

M. Albert Gourjoo, né le 12 avril 1885, à Roubaix a fait toute la Grande Guerre aux 151e et 102e régiments d'infanterie. Il fut blessé et pris des gaz en 1918 à Missy-aux-Bois (Aisne).

Entré à l'âge de 13 ans à la teinturerie Gaydet rue Boucher-de-Perthes, à Roubaix, il y travaille encore. Il fait partie du groupe des médaillés du travail de Croix.

Très simple dans ses relations, n'aimant pas les vains honneurs, M. Gourjoo jouit dans son entourage d'une très haute estime.

Nous sommes heureux de présenter à M. et Mme Gourjoo, nos plus sincères félicitations.

A l'amicale des Médaillés d'honneur du Travail

Dans sa réunion de mercredi dernier, la commission administrative a décidé de fixer au dimanche 25 janvier à 14 h. 30 (salle des Fêtes de la ville) la date de sa première assemblée générale trimestrielle pour l'année 1931, laquelle sera suivie d'une séance par le maître magicien Pol Danrog, ex-régisseur du Théâtre au front de la 1re armée, membre fondateur et diplômé de l'association des artistes prestidigitateurs et illusionnistes de France (2 heures d'attractions inédites).

Comme les années précédentes, la Commission de l'Amicale organise également, pour être donnée dans la même salle des fêtes, le dimanche suivant 1er février, une grande matinée familiale pour laquelle elle s'est assurée le concours d'artistes vedettes très réputés. Nous donnerons prochainement le programme de ce spectacle dont l'heureuse composition sera de nature à faire passer quelques bonnes heures aux membres de l'Amicale. Des invitations personnelles seront adressées à chaque sociétaire.

LA REVISION DE LA REVACCINATION ANTI-VARIOLIQUE gratuite aura lieu le mercredi 7 janvier, à 15 heures, à la Maison des Œuvres sociales.

POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — 50 francs: quête faite au cours d'un banquet chez Fidèle Bourgois, rue Chevreuil; 15 fr. 20: collecte au cours d'un dîner de noce à Wasquehal.

CHORALE STE-CECILE. — Aujourd'hui, premier dimanche du mois, messe à 10 h. Réunion de commission à 11 h. 30.

WASQUEHAL

Ebouillantée, une fillette de 3 ans meurt dans d'atroces souffrances

Dans l'après-midi de vendredi, un accident assez grave, du principalement à la fatalité, s'est produit dans le quartier du Capreau. Mme Vits-Nottebaert faisait sa lessive dans une pièce de son habitation et, pour amidonner son linge, avait déposé un récipient rempli d'eau bouillante sur le parquet. Sa petite fille, Emilienne, âgée de 3 ans, prenait ses ébats dans la même pièce et jouait avec le chien de la maison, lorsqu'à un certain moment l'enfant ou le chien renversa le récipient d'eau bouillante qui atteignit la jeune Emilienne, la brûlant cruellement.

La mère, affolée, alla tout de suite quérir un médecin pour donner les soins à son enfant. M. le docteur Swynghedauw arriva bientôt au domicile des parents, Cité Laborieuse. Il releva des brûlures des deux bras, ainsi que dans le dos et aux cuisses.

La fillette expira hier vers 3 heures de l'après-midi, malgré tous les soins dont elle fut l'objet.

Un contremaître est blessé par l'éclatement d'un générateur

A la manufacture de roues caoutchoutées, rue Denis-Papin, un accident dont les conséquences auraient pu être mortelles, mais se bornant heureusement à des blessures peu graves, est survenu au contremaître Lucien De Buyser, 48 ans, demeurant à Croix, rue Voltaire. Ce dernier vaquait à ses occupations, lorsque pour une cause encore inconnue, un générateur à acétylène qui se trouvait à proximité de lui, éclata soudainement, projetant des débris dans toutes les directions. Quelques-uns de ceux-ci atteignirent M. De Buyser qui porte des plaies contuses et contusions profondes des deux genoux, principalement du genou gauche; une entorse profonde du cou-de-pied gauche et des plaies contuses multiples de la main gauche et au front. Le blessé a reçu les soins urgents de M. le docteur Swynghedauw.

WATTRELOS

DON AUX HOSPITALISES. — La société colombophile « L'Indépendance », 64, rue de Roubaix, a versé en faveur des hospitalisés la somme de 78 fr. 45 centimes, provenant d'une quête faite au cours du banquet annuel.

REVISION DES LISTES ELECTORALES POUR 1931. — MM. Joseph Blanckaert et Jules Watteau ont été désignés comme délégués de l'Administration pour faire partie des Commissions chargées de procéder à la révision des listes électorales municipales de Wattrelos, pour 1931. Les Commissions de révision des listes électorales se réuniront à la Mairie le 9 janvier, à 19 h. 30.

SECOURS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution de bons de pain et charbon aux personnes inscrites au Bureau de bienfaisance se fera 1 bis, rue Jean-Jaurès, mardi, de 9 h. à 11 h. 30. Se munir de la nouvelle carte.

CERCLE ST-JOSEPH. — La Commission invite les membres du Cercle à assister aux funérailles de leur regretté sociétaires, M. Henri Berteel, le lundi 5 janvier, à 9 h., en l'église St-Maclou.

PERCEPTION CHIFFRES D'AFFAIRES, AUTOS, LICENCES. — Lettres A à E, le 5 janvier; F à H, le 6; I à M, le 7; N à Q, le 8; R à V, le 9; W à Z, le 10 janvier. — Il est rappelé aux automobilistes que la taxe est due par trimestre et d'avance. Des contraventions seront dressées contre les retardataires. Le bureau de perception sera ouvert tous les vendredis matin, de 8 à 11 h. pour les propriétaires d'autos qui n'auraient pas payé à la date du 10.

PHARMACIEN DE SERVICE du dimanche 4 janvier 1931 : M. Denimal, 1, Grand'Place.

Faites des heureux en offrant un poste HENNION
RADIO-HENNION, 68, Gde-Rue, Roubaix
et 95, rue de Roubaix, Tourcoing

LANNOY

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Alexandre Capelle, 40 ans, mécanicien à l'usine Leborgne, s'est fait un effort en soulevant une poulie. M. le docteur Parmentier qui a visité le blessé, n'a pu se prononcer sur la gravité de la blessure; l'ouvrier devra être radiographié. — Dans la même usine, M. Gaston Debriffe, 24 ans, homme de peine, demeurant à Hem, est tombé dans un escalier; il en est résulté une hydarthrose au genou droit.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES sera perçue lundi 5 janvier et mardi 6 janvier, de 8 h. 30 à 11 h., au débit de tabacs Bourghelle.

FLERS

A l'amicale des Propriétaires du Sart

La première réunion générale de l'A. P. S. a eu lieu au siège, 41, rue Jean-Jaurès à Flers-Breucq, le mardi 30 décembre à 19 heures.

Une centaine de personnes avaient répondu à l'appel du Comité. En ouvrant la séance, le président, M. O. Jansoone, entouré des membres du Comité, remercie les personnes présentes d'avoir répondu en aussi grand nombre à son appel et expose la situation actuelle ainsi que le but de ce nouveau groupement qui permettra à tous les membres de mieux se connaître.

Le secrétaire, M. Blanquart, fait ensuite la lecture des statuts qui sont adoptés à l'unanimité.

Après divers échanges de vue et différentes questions intéressantes pour tous les présents, la séance est levée à 20 h. 30.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu le jeudi 8 janvier, à 14 heures, à la mairie.

EN FAVEUR DE L'ŒUVRE DU timbre ANTI-TUBERCULEUX. — L'Harmonie Pasteur a versé la somme de 50 francs, produit de la quête faite pendant le banquet.

LA PERCEPTION DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES (forfaitaire et mensuel) du droit de licence et de l'impôt sur les automobiles, pour la section du Bourg, aura lieu le mardi 6 janvier 1931, de 8 h. 30 à 10 h. 30, à la mairie.

LYS

L'accident de la rue Jules-Guesde

Nous avons relaté l'accident dont a été victime jeudi matin, une fillette, Jeannine Derouboix, qui avait été gravement blessée par une automobile. Transportée à la clinique de M. le docteur Decherf, à Tourcoing, l'enfant a reçu les soins que nécessitait son état, et hier soir nous apprenions qu'une amélioration sensible s'était produite, qui permet d'espérer une prochaine guérison.

HEM

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Emile Delmet, maire. Quinze conseillers étaient présents. MM. Dubamel, Catieau, Leplat s'étaient fait excuser.

Le procès-verbal de la réunion du 23 septembre est adopté sans observations, ainsi que le procès-verbal relatif à la désignation des délégués sénatoriaux.

M. le Maire donne lecture du jugement du Conseil de l'Préfecture rejetant comme sans objet la demande en annulation de l'élection des délégués sénatoriaux formulée par la minorité socialiste.

Révision de la liste électorale. — Sont désignés : 1. Pour procéder à la révision de la liste électorale de 1931 d'accord avec le Maire et le délégué du Préfet : M. Thiefry ; 2. Pour juger les réclamations, MM. Bouchemert et Brissart.

Ecoles : Jours de congé mobiles. — Le Conseil ratifie la proposition de M. l'Inspecteur concernant les six jours de congé mobiles dans les écoles en 1931, d'accord avec le personnel enseignant.

Dépenses engagées. — M. le Maire rend compte à l'assemblée du décès de M. Louis Dutel, facteur du télégraphe, décédé survenu à l'hôpital de Roubaix, le 11 novembre dernier. Il ajoute que ce fonctionnaire a toujours donné satisfaction dans son service, cherchant à remplir minutieusement la fonction dont il était chargé. Pour ces raisons, il estime qu'il était de son devoir de faire ramener son corps à Hem, et lui faire des funérailles dignes, afin qu'il puisse dormir son dernier sommeil dans le cimetière de la commune. Il pense que personne ne le blâmera de cette initiative d'avoir mis les frais de transport et d'enterrement à la charge de la commune. Le Conseil approuve la dépense.

Eclairage public. — M. le Maire donne lecture d'une correspondance échangée avec le concessionnaire de l'éclairage public au sujet d'un projet d'éclairage avec lampes axiales à la bifurcation des routes. Le dossier a été soumis à M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées pour connaître son avis sur le projet d'avenant si le Conseil municipal donne suite à cette affaire. Il ajoute que cet avenant n'est pas encore au point et que certaines clauses seront à débattre en vue de sauvegarder les intérêts de la population et ceux de la commune.

Le Conseil est favorable en principe à ce projet et fait confiance au Maire pour continuer les démarches en vue d'un accord avantageux.

Assistance aux femmes en couches. — M. le Maire fait connaître à l'assemblée que la délibération du Conseil municipal du 23 septembre 1930, fixant à 7 fr. 50 le taux journalier de l'allocation aux femmes en couches a reçu l'approbation de la Préfecture en date du 23 décembre 1930.

Maisons ouvrières. — M. le Maire rend compte à l'assemblée des démarches faites à l'Office des H.B.M. ainsi que du dépôt d'un devis de 67.200 fr. pour l'installation d'eau, de gaz et d'électricité aux trente maisons ouvrières.

Compte rendu du mandat depuis 1929. — Après lecture par M. le Maire du compte rendu du mandat depuis 1929, le huis clos est prononcé pour questions d'assistance.

Un piéton est renversé par une auto

Hier, vers 19 h., M. Paul Dufour, 28 ans, mécanicien, descendait la rue de la Potennerie quand arrivé à proximité de la propriété de M. Leclercq, il fut renversé par une auto dont la direction s'était subitement brisée et qui était conduite par Mlle Philipps, marchande de beurre et œufs.

Relevé aussitôt, le blessé fut transporté dans un estaminet voisin où un docteur vint lui donner des soins. Celui-ci constata de multiples contusions sur tout le corps.

M. Dufour fut ensuite reconduit à son domicile en automobile.

La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 1er décembre 1930, M. Léon Debrauwère, membre sortant de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance, est maintenu dans ses fonctions d'administrateur jusqu'au 31 décembre 1934.

LEERS

IL Y A 79 ANS...

Le 4 janvier 1852 arrivait à Leers le premier vicaire, qui fut M. l'abbé Declerck, prêtre de l'ordination de Noël 1851.

En 1843, déjà, le Conseil municipal, considérant l'étendue de la commune et le mauvais état des chemins, avait été d'avis d'établir un vicariat et de voter un subside de 250 francs. Mais ce projet devait rencontrer bien des difficultés. L'abbé Lefrançois, curé, ne jouit pas du concours du vicaire promis.

Une aventure assez comique survint à M. l'abbé Declerck lors de son arrivée à Leers. Descendu à la gare de Lille, il s'informa de la direction du village de Leers. Un commissionnaire lui expliqua son itinéraire et s'offrit à transporter son modeste bagage sur une brouette. Le vicaire et son porteur s'en allaient tranquillement, lorsque celui-ci, s'arrêtant tout à coup :

— Monsieur l'abbé, dit-il, vous doublerez le prix, sinon je vous plante ici avec votre malle !

Le vicaire dut se résigner à accepter ces dures conditions et fut heureux d'échapper à ce voleur de grand chemin pour entrer au presbytère de Leers.

ANNAPPES

ASSOCIATION DES CHEFS DE FAMILLES NOMBREUSES

La réunion générale de la section d'Annappes a eu lieu dans une salle de la Mairie. Elle fut présidée par M. Dubus-Deffontaines en l'absence de M. Flajollet, président, indisposé.

82 familles groupant 385 enfants étaient représentées. M. Dubus excusa M. Flajollet et forma des vœux pour le prompt rétablissement du cher président toujours actif et dévoué ; il donna lecture du discours que M. Flajollet se propose de dire et au cours duquel il remercie le Conseil municipal d'Annapes de la sympathie qu'il a toujours témoignées au groupement pendant l'année 1930, notamment de la subvention de 500 francs qu'il a accordé. Il espère que les demandes pour les revendications des familles nombreuses seront toujours examinées avec bienveillance.

Une protestation au vœux approuvé par le Conseil général du Nord contre le vote familial fut votée par 81 voix contre une et il fut décidé d'envoyer au conseiller général du canton, M. Lorthiot, qui fut hostile au vote familial, la réclamation suivante :

Les membres de l'Association des familles nombreuses d'Annappes réunis en assemblée générale, considérant que toutes les associations de familles nombreuses ont toujours émis des vœux en faveur du vote familial comme seul moyen d'obtenir qu'il soit fait droit à leurs légitimes revendications, considérant que la France se place au dernier rang des nations au point de vue de la Natalité, considérant que le vote familial est réclamé par la majorité des Chambres de Commerce et d'Agriculture, prennent la résolution d'exprimer à leur conseiller général, leur plus vif mécontentement pour l'hostilité qu'il a témoignée le 25 décembre dernier à l'Assemblée départementale, en appuyant la proposition de son collègue Lebas tout à fait défavorable au vote familial. Ils veulent bien espérer que M. Lorthiot, mieux informé, s'empressera de reparer son erreur.

Il est fait remarquer que notre association qui groupe exactement 468 habitants, n'est représenté dans les élections politiques que par 73 voix, les familles nombreuses dont le père est décédé ne peuvent être représentées. La moyenne pour la commune est d'une voix pour trois habitants et dans notre section une voix pour six.

Les membres du Comité sortant ont été réélus pour deux ans, deux membres supplémentaires furent élus : MM. Marecks et Augustin Delgrange.

M. Dubus a fait part de la décision du comité pour la répartition des bons de charbon pour 1931, ces bons seront répartis au prorata de la situation budgétaire.

Une tombola clôtura cette réunion et tous les assistants furent heureux de retourner chez eux avec un joli souvenir.

Il est rappelé que la cotisation pour 1931 sera perçue à domicile.

WILLEMS

LA PERCEPTION DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES (forfaitaire et mensuel) du droit de licence et de l'impôt sur les automobiles aura lieu les 5 janvier, de 13 h. 30 à 15 h. 30, à la mairie.

LES CONSULTATIONS DES NOURRISSONS auront lieu exceptionnellement le deuxième et le quatrième jeudi, à 10 heures, à la mairie.

AU BON MARCHÉ
Maison A. Boucicaut -- PARIS
EXPOSITION DE BLANC
Tous les ans, en janvier, l'Exposition de BLANC du BON MARCHÉ constitue une manifestation commerciale dont on peut dire qu'elle est vraiment unique au monde.
Pour en maintenir le renom mondial, le BON MARCHÉ offre cette année, à sa clientèle, des centaines de millions de marchandises toutes d'un choix incomparable et d'une qualité inégalable, à des prix sensationnels, inférieurs aux cours du jour.
Pour le Catalogue et tous renseignements, s'adresser à M. VEAUVY, 19 rue de la Fosse-aux-Chênes à Roubaix, et à M. SAGET, 3, square Jussieu, à LILLE. 27475d

L'active préparation de la VIIe Foire Commerciale de Lille

La septième réunion de la Foire Commerciale Internationale de Lille qui se tiendra, cette année, du 4 au 19 avril, s'annonce comme devant remporter un succès qui ne cédera en rien à celui des années précédentes.

Dans les différentes sections de la Foire, les adhésions arrivent en effet très nombreuses et, dans chacun des halls, la plupart des emplacements sont dès à présent retenus par les exposants. Presque tous les participants de 1930 ont renouvelé leur contrat de location et beaucoup ont demandé un nombre de stands supérieur à celui qu'ils occupaient précédemment. Dans les diverses branches de l'activité industrielle et commerciale, la Foire Internationale de Lille jouit auprès des chefs d'entreprises d'une faveur qui s'affirme d'année en année. C'est que le rendement pratique de cette manifestation est désormais bien établi et que commerçants et industriels, de France et de l'étranger, savent qu'on vient à Lille pour y faire des affaires.

En présence de l'affluence des demandes et de l'exiguïté des installations sur l'emplacement provisoire du Champ de Mars, utilisé cette année encore, il est désirable que les firmes susceptibles de prendre part à la prochaine Foire de Lille ne tardent pas à s'adresser au Comité d'Organisation, 69, rue Faidherbe, leur adhésion.

En acquérant dans un des bureaux de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL *une part coopérative de 50 fr. on devient son propre brasseur obtenant bière, vins et liqueurs au prix de revient. L'économie dans un petit ménage est bien supérieure à 500 fr. par an.*

ON RECHERCHE LES SURVIVANTS DE LA BATAILLE DE GUISE

Le maréchal Franchet d'Espérey, ancien général du 1er Corps d'Armée, désire compléter l'historique de ces régiments du 1er Corps en ce qui concerne la bataille de Guise des 29 et 30 août 1914.

M. Marcel Malbranque, de Béthune, militant les anciens combattants, ancien du 127e R. I., a été sollicité pour rechercher les survivants de la bataille de Guise des 127e, 27e et 8e R. I. et autres régiments y ayant participé.

Les anciens combattants touchés par cette communication, sont priés de fournir leur nom, adresse actuelle, régiment et compagnie et leurs souvenirs sur la bataille de Guise ; ainsi ils contribueront à honorer la mémoire des braves tombés à cette bataille glorieuse, selon le vœu du Maréchal.

Adresser tous renseignements à M. Marcel Malbranque, rue de Lillers, à Bethune.

TOURCOING

Aujourd'hui, dimanche 4 janvier :

Hôtel de Ville : Bureau de l'Etat-Civil, de 9 à 12 h.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Maison des Œuvres, rue des Orphelins : Secrétariat du Peuple (consultations gratuites), et Œuvre de Saint-François-Régis (mariages des indigents).

Bibliothèque Catholique, 16, rue des Orphelins : de 9 h. 30 à 12 h. 30.

Etablissement Municipal de Bains : de 8 à 11 h.

Musée : Fermé.

Foyer Colbertiste : Fermé.

Caisse ouvrière, 27, rue de Strasbourg : Fermée.

Théâtre Municipal : 15 h., « Les Saltimbanques » ; 20 h. 15, « Ciboulette ».

Médecins de garde : En cas d'absence du médecin de famille, s'adresser à MM. le Docteur Dujardin, 17, place de la Victoire (T.1252) ; Docteur Fournet, avenue Masurel (T. 1323).

Pharmaciens de garde : MM. Decrême, 51, rue St-Jacques ; Montignie, 118, rue de Dunkerque.

Les nouveaux tarifs des concessions aux cimetières

Lors de sa dernière réunion, le Conseil municipal a voté une augmentation des tarifs de concessions et superpositions de corps au cimetière municipal et au cimetière du Blanc-Seau.

Voici à ce sujet un extrait du rapport de M. Vandoorne, au nom de la Commission des cimetières :

Les tarifs actuels de concessions de terrains et des droits de superpositions de corps dans les deux cimetières de la ville ont été votés par le Conseil municipal dans sa séance du 12 décembre 1925.

Depuis cette date, le coût de la vie a progressé sensiblement, les dépenses qu'entraîne l'exploitation des cimetières se sont accrues dans de notables proportions et le prix élevé de toutes matières contribue également dans une mesure très large à l'augmentation des charges communales.

La répercussion de cet état de choses se fait sentir sur la situation financière de notre ville et il était du devoir de la Municipalité de rechercher, partout où elles peuvent se trouver, les ressources susceptibles de porter remède à cette situation.

C'est dans ce but que l'Administration municipale a mis à l'étude un projet de modification des tarifs des concessions de terrains dans les cimetières et des droits de superposition des corps.

Avant l'élaboration de ce projet, elle a voulu se rendre compte de l'importance des tarifs appliqués à Roubaix et Lille et, de la documentation qui lui a été procurée par ces villes, il ressort que leurs tarifs sont, surtout à Roubaix, fortement supérieurs à ceux de Tourcoing en ce qui concerne les concessions trentenaires et perpétuelles et les superpositions de corps. Quant aux concessions décennales, elles n'existent ni à Roubaix ni à Lille où le minimum est de 15 ans. Nous nous empressons, du reste, de déclarer que si nous vous proposons aujourd'hui une augmentation de cette classe de concession, augmentation que nous demandons légère d'ailleurs pour ne pas frapper une partie peu fortunée de la population, c'est que notre concession décennale ne coûte que 120 fr., alors que la concession de 15 ans vaut, à Roubaix, 500 fr., bien qu'étant de superficie moindre.

Les tarifs fixés sont les suivants :

Terrains pour adultes : bandes de 3 mètres : concession perpétuelles, 1 corps, 6.000 fr. ; 2 : 12.000 fr. ; 3 : 18.000 fr. ; trentenaires : 750 fr. ; 1.500 fr. et 2.250 fr. ; décennales : 150 fr., 500 fr. et 450 fr. — Bandes de 4 mètres : perpétuelles : 10.000 fr. ; 20.000 fr. et 30.000 fr. ; bandes de 6 mètres : perpétuelles : 18.000 fr., 36.000 fr. et 54.000 fr.

Terrains pour enfants en-dessous de 10 ans : trentenaires : 375 fr., 750 fr. et 1.125 fr. ; décennales : 75 fr., 150 fr. et 225 fr.

Pour chaque superposition de corps : d'adultes : perpétuelles, 3 m. : 2.000 fr. ; 4 m., 3.000 fr. ; 6 m., 4.000 fr. ; trentaires : 300 fr. ; d'enfants de moins de 10 ans : perpétuelles, 3 m. : 1.000 fr. ; 4 m. : 1.500 fr. ; 6 m. : 2.000 fr. ; trentenaires : 150 fr.

L'ÉCLAIRAGE A LA GARE PRINCIPALE

Nous nous faisons l'écho de doléances des voyageurs de passage à la gare principale et qui constatent, avec regret, la parcimonie de l'éclairage tant sur les quais qu'à l'extérieur des bâtiments.

Une vingtaine de lampes électriques de 200 bougies, installées sur les quais, ne peuvent suffire à procurer une lumière efficace lors des départs et arrivées de trains dans cette gare-frontière. La situation particulière exige aussi, pour la salle des Pas-Perdus et pour la façade, place de la Gare, un éclairage plus intensif. La disposition en quinconce des foyers lumineux donnerait déjà d'excellent rendement.

La Compagnie du Nord se rangera certainement à cet avis et nous espérons que bientôt la gare principale de Tourcoing sera dotée de l'éclairage qu'elle mérite par son importance.

MAES, MEUBLES, EBENISTE. — Fêtes, petits meubles, tapis Maroc origine. 25 % moins cher qu'ailleur. Sièges cuir. 48, rue Motte, Tg. 26403

AUX ÉTABLISSEMENTS TIBERGHIEN FRÈRES

Le 31 décembre, comme chaque année, MM. Tiberghien Frères ont reçu les souhaits de leurs employés et contremaîtres.

Ils ont procédé à cette occasion à la remise de cadeaux et gratifications à ceux de leurs collaborateurs médaillés du travail dans l'année et autres vétérans de leurs usines.

L'un d'eux atteignait 50 ans de présence : M. Henri Cuvelier ; 4 atteignaient 40 ans de présence : MM. Emile Dolberghe, Henri Meurisse, Alme Marie Porisse, M. Emile Carrette ; 19 atteignaient 30 ans de présence : Mmes Esther Tonnel, Jeanne Edirennes, MM. Louis Leveugle, Edouard Leroi, Jules Lecoutre, Victor Defraiteur, Henri Deleporte, Célestin Delaille, Léopold Huysentruyt, Alphonse Vandewoorde, Henri Ghesquier, Jules Ducoulombier, Florimond Montegnie, Achille Derveaux, Désiré Demynck, Mme Marguerite Verhonye, MM. Désiré Kuyle, Florent Dalle, Georges Meurisse.

Le tableau d'honneur des anciens collaborateurs de la maison encore au travail compte maintenant : 10 ouvriers ayant 50 ans ; 49 ayant 40 ans ; 75 ayant 30 ans. Il faut ajouter à ce chiffre, 41 retraités.

C'est là un magnifique exemple de persévérance dans le travail et d'attachement du personnel aux établissements où ils sont employés.

Le concours de tir des Carabiniers du Centre au profit du Comité antituberculeux

Aujourd'hui, dimanche, dernier jour du concours à la carabine, au bénéfice du Comité local de l'Œuvre antituberculeux. Séance de 9 à 13 h. et de 15 à 20 h. Il ne sera plus délivré de cartons dès 20 h., mais ceux délivrés pourront être tirés jusqu'à 20 h. 30. Aussitôt la clôture du tir, il sera procédé en public au tirage au sort des numéros, qui serviront au classement de la troisième catégorie.

Aujourd'hui à la reprise de 15 h., le classement provisoire arrêté ce jour, à 13 h., pour le prix spécial, le prix d'honneur et le classement de tête de la 1re catégorie, seront affichés au siège.

A la Fédération Amicale des Combattants

Mutuelle retraite. — Les versements pour le 1er trimestre doivent obligatoirement être faits avant jeudi prochain 8 courant. Passé cette date le paiement de l'intérêt de retard sera exigé.

Groupe du Blanc-Seau. — Le délégué du groupe à la Mutuelle retraite sera à la disposition des adhérents aujourd'hui dimanche 4, de 11 h. à 12 h., au siège, Café du 9e Hussards, pour recevoir les versements du 1er trimestre 1931.

PERMIS DE CONSTRUIRE. — Voici le relevé des permis de construire du 15 au 31 décembre 1930, avec les noms et adresses des propriétaires, le genre et l'emplacement de la construction : Mme Jean, rue de Virofois, 27, une maison, rue d'Oran ; — L'Institution Libre du Sacré-Cœur, rue de Lille, 111, un bâtiment de classes, rue de Lille, 111 ; — Les Laines Filées, rue du Printemps, 13, une fosse septique, rue Thiers, 14 ; — Kestelcot,